



Aménagement du territoire

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR
DE LA RÉNOVATION (RÉSIDENTIEL)**



COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE PERMIS

- Veuillez suivre **chacune des huit (8) étapes** du présent formulaire ;
- Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, **incluant les documents obligatoires exigés à l'étape 8**, au Service de l'aménagement du territoire situé au 3034, chemin Sainte-Marie ;
- Prévoir à défrayer les coûts du certificat d'autorisation au moment du dépôt de votre demande ;
- Le Service de l'aménagement du territoire communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt ou si votre demande est incomplète.



IMPORTANT Pour l'obtention d'un permis vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents énumérés ci-dessous et avoir complété le présent formulaire avec le maximum d'information et en conformité avec nos règlements municipaux. L'inspecteur affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui donner une meilleure compréhension de votre projet.

Prenez note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du permis et que des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre permis non conforme. Cette demande ne constitue en aucun temps, ni une demande complète ni une autorisation de construire.

1

IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX

Adresse et nom de la rue : _____
 Numéro de lot : _____

2

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (la personne qui signera ce formulaire)

Nom complet : _____
 Adresse complète : N°. Rue Ville Code postal
 N° de téléphone : () - () -
 Adresse courriel : _____

3

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que le requérant ? Oui Non
 Si non, nom complet : _____
 Adresse complète : N°. Rue Ville Code postal
 N° de téléphone : () - () -

4

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Même que le requérant ? Oui Non
 Même que le propriétaire ? Oui Non
 Si non, nom complet : _____
 Adresse complète : N°. Rue Ville Code postal
 N° de téléphone : () - () -
 N° de RBQ : _____

5

CALENDRIER DES TRAVAUX

Date prévue du début des travaux : _____ / _____ / _____
 (Durée du permis : 6 mois maximum) JJ MM AAAA



Aménagement du territoire

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR
DE LA RÉNOVATION (RÉSIDENTIEL)**

6 **TYPE DE TRAVAUX QUI SERONT RÉALISÉ**
RÉNOVATION :
Décrire en quelques mots vos travaux de rénovation :

7 **SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE DE PERMIS**
En plus de confirmer la présente demande de permis, je m'engage à récupérer tous les matériaux secs qui ne seront pas utilisés pour mon projet de construction, pour lequel un permis me sera émis le tout, en vertu de l'article 15 du Règlement sur les permis et les certificats n° 1090.

Signature : _____ Date : _____
Signature

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux de construction sans l'obtention d'un permis.



Prévoir les coûts suivants pour votre demande de permis :

COÛT DU CERTIFICAT D'AUTORISATION

Coût du certificat d'autorisation = 50,00\$ (Ø taxe)

8 **LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR
OBLIGATOIREMENT AVEC VOTRE DEMANDE**
Prenez note que l'absence d'un document et/ou d'une information exigée ci-dessous, fera en sorte que votre demande ne sera pas acceptée.

	Cochez
1- Si vous n'êtes pas propriétaire, une procuration (autorisation) du propriétaire actuel vous autorisant à effectuer les travaux pour lequel le présent certificat est demandé :	→ <input type="checkbox"/>
2- Deux (2) plans de construction complets (1 original + 1 copie) et à l'échelle, incluant les devis ; <i>N.B. : Vous devez tenir compte qu'il se peut, selon l'étendu et/ou la complexité de votre projet, que l'inspecteur en bâtiment vous exige des plans et devis, signés et scellés par un professionnel approprié en fonction de son champ d'expertise, afin de lui permettre de valider la conformité de votre projet aux différentes lois et règlements pouvant s'y appliquer.</i>	→ <input type="checkbox"/>
3- Liste des matériaux et couleurs des revêtements extérieurs (s'il y a lieu) ;	→ <input type="checkbox"/>
4- Valeur totale du projet :	→ <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> \$
Secteur non relié à un réseau d'égout sanitaire seulement :	
5- Une (1) copie du plan de l'installation septique existante ou proposée, selon les recommandations pour le type d'installation septique de votre propriété qui a été approuvé et scellé par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (s'il y a lieu).	→ <input type="checkbox"/>



Aménagement du territoire

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR
DE LA RÉNOVATION (RÉSIDENTIEL)**



**SOMMAIRE DE LA RÉGLEMENTATION VISANT LES AGRANDISSEMENTS ET
LES RÉNOVATIONS**

Ceci n'est qu'un sommaire de la réglementation. Veuillez-vous référer aux règlements de zonage et de construction en vigueur pour la version officielle de la réglementation visant les agrandissements. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire au (450) 474-4133, poste 1000.

**SOMMAIRE POUR LE TYPE
DE FONDATIONS
REQUISES**

Un bâtiment principal ou l'agrandissement de plus de quinze mètres carrés (18 m²) d'un bâtiment principal **DOIT** reposer sur des fondations continues avec empattements appropriés, à l'abri du gel.

**REVÊTEMENT EXTÉRIEUR,
ARCHITECTURE ET
TOITURE**

Dans certains secteurs de la municipalité, les modifications à un bâtiment, visant entre autres les revêtements extérieurs, l'architecture et le type de toiture, doivent être soumis pour approbation à un Comité consultatif d'urbanisme (CCU).



IMPORTANT Veuillez-vous informer auprès de la municipalité pour savoir si votre projet fait l'objet d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et s'il doit être présenté à un Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Des délais supplémentaires doivent être prévus à cet effet. Prévoir à défrayer les coûts de l'analyse du dossier relatif au P.I.I.A. Des tarifs différents s'appliquent pour un projet de rénovation résidentiel par rapport à un projet commercial, industriel ou institutionnel.



Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire au (450) 474-4133, poste 1000.